



Faites un don !

PARTICIPEZ À L'ACQUISITION
de la zone humide de Précý-Notre-Dame



Aidez-nous
à protéger la nature
en Champagne-Ardenne !



Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne

Un site naturel à préserver

Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne souhaite acquérir un espace naturel d'une très grande valeur patrimoniale, tant paysagère qu'écologique : **la zone humide de Précy-Notre-Dame** dans l'Aube. Situé dans la vallée de l'Aube, ce site de 2 hectares présente une mosaïque de milieux naturels typiques des zones humides inondables bordant les cours d'eau : roselières, mégaophorbiaies, boisements alluviaux, tapis de nénuphars... Beaucoup d'animaux et de plantes liés aux zones humides y trouvent refuge tels que le Martin-pêcheur, la Grenouille agile ou le Gomphe à pattes noires (une libellule)...

Afin de préserver durablement cet espace naturel, nous avons besoin de réunir près de 2 800 € (acquisition et frais notariés).

Retrouvez toutes les informations sur www.cen-champagne-ardenne.org

A quoi va servir le financement ?

Cet achat assurera la sauvegarde d'un petit joyau de biodiversité. Votre participation permettra de compléter les subventions publiques destinées à acheter ce site (subvention de 11 200 € de l'Agence de l'eau Seine-Normandie).

Le Conservatoire, une fois propriétaire, mettra en place une gestion permettant la préservation des milieux naturels et des espèces.

Votre soutien nous est indispensable. Avec un don de 20 €, nous pouvons acheter et préserver 27 m².



FAITES UN DON !

Oui, je participe à l'acquisition de la zone humide de Précy-Notre-Dame en versant un don* de _____ €.

Par chèque à l'ordre du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne.

Nom, prénom ou société : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Fait à _____, le _____

Signature

** Le CEN Champagne-Ardenne est habilité à recevoir dons et legs. Votre contribution ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant dans une limite globale de 20 % du revenu imposable. Vous recevrez un reçu fiscal établi au nom et à l'adresse figurant sur le chèque.*

Envoyez vos dons à : CEN Champagne-Ardenne - 33 bd Jules Guesde - 10 000 TROYES